

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21356**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Histoire de l'Art

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Sorbonne - Paris 1	Président de l'université de Paris I

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

342r Développement et protection du patrimoine culturel (contrôle, prévention, entretien)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La mention Histoire de l'art est composée de 7 parcours :

Histoire de l'art

Histoire de l'art (dual degree Columbia - étudiants de Paris 1) (- étudiants de Columbia)

Histoire de l'art / Philosophie

Histoire de l'architecture

Marché de l'Art

Cinéma, télévision et nouveaux médias

Histoire du cinéma

Les diplômés de la **mention Histoire de l'art** sont aptes à :

Contribuer à l'accroissement des connaissances dans son champ disciplinaire en menant des travaux de recherche, des chantiers scientifiques sur de nouvelles problématiques de l'histoire de l'art.

Valoriser et diffuser les résultats auprès de la communauté scientifique, d'institutionnels et d'entreprises.

Communiquer clairement des conclusions par le biais de mémoires, publications et exposés oraux

Pouvoir diriger une équipe ou un service et en gérer le budget

Pratiquer des langues contemporaines et parfois anciennes.

• Parcours **Histoire de l'art**

Les diplômés sont aptes à :

Superviser et mettre en oeuvre la politique et les actions de conservation, d'étude, d'enrichissement, de mise en valeur et de diffusion des patrimoines culturels, selon la réglementation et la politique culturelle de la structure.

Contribuer à l'organisation et à la mise en oeuvre des politiques patrimoniales au niveau local et institutionnel.

Gérer, protéger, réhabiliter, valoriser le patrimoine culturel dans les musées ou dans les collectivités territoriales.

élaborer un projet culturels, constituer et mobiliser un réseau afin de dynamiser un territoire.

Mettre en place la documentation adaptée à la médiation dans le cadre d'expositions temporaires des musées, centres d'art, médiathèques mais aussi des études ou des galeries.

• Parcours **Histoire de l'art** (dual degree Columbia - étudiants de Paris 1) (- étudiants de Columbia)

Les diplômés sont aptes à :

Superviser et mettre en oeuvre la politique et les actions de conservation, d'étude, d'enrichissement, de mise en valeur et de diffusion des patrimoines culturels, selon la réglementation et la politique culturelle de la structure.

Gérer, protéger, réhabiliter, valoriser un patrimoine culturel dans les musées ou dans les collectivités territoriales.

élaborer un projet événementiel, constituer et mobiliser un réseau afin de dynamiser un territoire.

Mettre en place la documentation adaptée à la médiation dans le cadre d'expositions temporaires des musées, centres d'art, médiathèques mais aussi des études ou des galeries.

• Parcours **Histoire de l'art/Philosophie**

Les diplômés sont aptes à :

Superviser et mettre en oeuvre la politique et les actions de conservation, d'étude, d'enrichissement, de mise en valeur et de diffusion des patrimoines culturels, selon la réglementation et la politique culturelle de la structure.

Gérer, protéger, réhabiliter, valoriser un patrimoine culturel dans les musées ou dans les collectivités territoriales.

• Parcours **Histoire de l'architecture**

Les diplômés sont aptes à :

réaliser des études architecturales et urbaines

Valoriser et diffuser les résultats de sa recherche auprès de la communauté scientifique, d'institutionnels et d'entreprises.

élaborer un projet événementiel, constituer et mobiliser d'un réseau afin de dynamiser un territoire.

Contribuer à l'organisation et à la mise en œuvre des politiques patrimoniales au niveau local et institutionnel.

• Parcours **Marché de l'Art**

Les diplômés sont aptes à :

Suivre le mouvement des œuvres dans la logique d'une vente aux enchères (statut du mandat donné par le vendeur au commissaire, différentes étapes de la vente, délivrance de l'œuvre à l'acheteur).

Rédiger les clauses juridiques des contrats du marché de l'art (ventes aux enchères, ventes de gré à gré, contrats entre artistes et galeries, entre artistes et acheteurs, contrats d'exposition, etc.).

Conseiller les entreprises et les artistes sur les questions de droit d'auteur liées au marché de l'art.

Conseiller les entreprises et les artistes sur les questions de droit de la responsabilité et de droit des assurances appliqués au marché de l'art.

Conseiller les entreprises et les artistes sur la fiscalité de l'art.

Conseiller les entreprises et les artistes dans le déroulement des procédures relatives aux litiges du marché de l'art.

Veiller à la défense des intérêts des entreprises et à la protection des artistes.

Informers les professionnels sur l'évolution des dispositions législatives en vigueur relatives au marché de l'art (veille juridique).

Identifier l'organisation du marché de l'art et les règles sociales applicables dans les différentes composantes de ce marché (ventes aux enchères, rôle et statut des experts, des galeristes, des antiquaires, des collectionneurs, etc.)

Analyser les données économiques du marché de l'art (mouvement nationaux et internationaux annuels, part respective des différents marchés, répartition entre les types d'œuvres, rôle et puissance des différentes structures commerciales, etc.).

Cerner le fonctionnement des galeries et des maisons de vente aux enchères, leur gestion et leurs relations internes et externes.

Analyser un bilan financier et maîtriser les dimensions financières d'une opération de vente.

Réaliser le lancement d'une opération dans toutes ses dimensions de marketing (de l'analyse initiale du marché à la conduite du projet).

Réaliser un plan de communication relatif aux opérations du marché de l'art : choix du mode de publicité, rédaction des catalogues, diffusion de l'information, site internet.

Convaincre un interlocuteur de donner mandat à la société de vente pour que celle-ci réalise l'opération, soit dans une situation inverse d'acquérir l'objet en vente.

Identifier et étudier des objets et des meubles d'une manière stylistique et chronologique

Connaître le renouvellement des pratiques, des définitions, des grilles d'interprétation et d'évaluation de l'art, spécialement de l'art du second après-guerre à nos jours.

• Parcours **Cinéma, télévision et nouveaux médias**

Les diplômés sont aptes à :

se positionner sur comme auteur et/ou en tant que cadre capable de créer et de détecter les programmes destinés notamment aux chaînes de télévision.

évaluer les problèmes de production que soulèvent les différents types d'écriture et sur la commercialisation des oeuvres ainsi produites.

• Parcours **Histoire du cinéma**

Les diplômés sont aptes à :

rechercher et analyser des archives pour les documentaires historiques au cinéma ou à la télévision

écrire, réaliser et produire des documentaires

conserver, restaurer et valoriser le patrimoine cinématographique (programmation en salle, festivals, édition DVD/VOD, etc.)

Capacités attestées :

Un diplômé en master **mention Histoire de l'art** dispose des connaissances et compétences suivantes :

Connaissances :

- Connaissance des productions matérielles et artistiques des principales périodes de l'histoire de l'humanité (de la Préhistoire au XXI^e siècle), des systèmes techniques de production et des modes de création artistique.

- Connaissance approfondie d'au moins une aire chrono-culturelle spécifique ou d'un type d'objet avec ses méthodes d'analyse propres.

- Connaissance des modèles théoriques d'interprétation des œuvres d'art et de la culture matérielle, ainsi que des méthodes et problématiques propres à chaque branche de la discipline : approches technique, stylistique, iconographique, sémiologique, esthétique, connaissance du marché de l'art, etc.

- Connaissance générale du cadre historique et culturel des grandes civilisations européennes (Antiquité, Moyen âge, Temps modernes, époque contemporaine) en relation avec les enseignements de la discipline.

- Connaissance élargie du champ disciplinaire des sciences sociales et humaines.

Compétences :

- Maîtrise des outils de collecte de l'information relative à la discipline : catalogues de musée, inventaires thématiques, instruments bibliographiques, y compris les outils numériques.

- Maîtrise des méthodes de description des objets, œuvres d'art ou productions bâties et urbaines au moyen du vocabulaire spécifique.

- Capacité à définir les circonstances (intellectuelles, esthétiques, idéologiques, politiques, sociales et matérielles) et à saisir les enjeux (notamment politiques et institutionnels) de la création des objets, œuvres d'art ou productions bâties et urbaines.

- Aptitude à articuler l'étude des objets/œuvres/bâtiments en relation avec des approches théoriques : capacité à définir des problématiques complexes et à analyser des informations issues de sources différentes, capacité à exercer un esprit critique vis-à-vis des interprétations

existantes et de ses propres résultats.

- Capacité à travailler individuellement et en équipe, compréhension de l'environnement de travail et engagement éthique dans l'exercice de sa profession (enjeux disciplinaires et sociétaux de la discipline), faculté d'adaptation.
- Maîtrise active de la langue française, à l'écrit et à l'oral, et connaissance d'au moins une langue vivante étrangère. Aptitude à comprendre le savoir existant et à communiquer le savoir produit en s'adaptant à des publics de niveaux différents (scientifique et vulgarisation).
- Capacité à utiliser un environnement numérique dans la recherche, la production et l'exposition des connaissances.
- Capacité à développer un projet personnel et professionnel.
- Capacité à poursuivre l'apprentissage de manière autonome pour approfondir et développer ses connaissances et ses compétences tout au long de la vie.

Et plus spécifiquement pour les **parcours Histoire du cinéma et Cinéma, télévision et nouveaux médias** :

- Capacité à travailler sur les archives cinématographiques et audiovisuelles
- Capacité à saisir les enjeux du patrimoine cinématographique et de la création documentaire
- Gestion de projet (recherche de financement, montage des dossiers de subventions, production) et notions de stratégies globales (communication, stratégie et management des médias traditionnels et des nouveaux médias).
- Management, communication et stratégie dans les médias et les nouveaux médias.

Et plus spécifiquement pour le **parcours Marché de l'art** (commun à la mention Droit des affaires, mention Droit de l'entreprise, mention Droit privé)

Les diplômés sont capable de :

Connaître et d'appliquer les règles relatives à l'ensemble des professions du marché de l'art : statut des opérateurs de vente, statut des experts, règles relatives à l'authentification des œuvres, réglementation de l'exportation des biens culturels, passage en douanes, lutte contre les trafics illicites, restitution des trésors nationaux, etc.

Connaître et d'appliquer les règles du droit des contrats relatives au marché de l'art (nullité de la vente d'œuvre d'art pour erreur ou dol, exécution du contrat de vente)

Connaître et d'appliquer les règles du droit d'auteur relatives au marché de l'art (types d'œuvres protégées, droit moral, droit de reproduction, droit de représentation notamment sous forme de droit d'exposition, droit de suite, contrefaçon et faux).

Connaître et d'appliquer les différentes règles fiscales et financières applicables au marché de l'art (TVA à l'importation, TVA des ventes aux enchères, TVA pour les ventes amiables des antiquaires, plus-value de cession , régime des donations et des dations, droits de douane).

Connaître et d'appliquer les règles relatives à la responsabilité des professionnels du marché de l'art.

Connaître et d'appliquer les règles en matière d'assurance des œuvres d'art.

Connaissances approfondies en histoire de l'art, particulièrement en ce qui concerne l'art postérieur à la Seconde Guerre Mondiale.

Connaissances approfondies en économie et gestion de l'art.

Et plus spécifiquement pour les **doubles diplômés en Droit et en Histoire de l'art** :

Identifier les différentes étapes de l'obligation (de la circulation -cession de créance, délégation- à l'extinction).

- Cerner les conditions du régime général des groupements privés et de l'administration centrale ou locale (police administrative, service public, actes juridiques, contrôle juridictionnel).
- Assurer une veille sur le droit public du patrimoine immobilier (monuments historiques, espaces protégés, archéologie) et mobilier (collections publiques, objets protégés, trésors nationaux), le droit des sûretés réelles (hypothèques, gage) et des sûretés personnelles
- Cerner les obligations et les moyens des entreprises commerciales.
- Fournir une réflexion sur les institutions et politiques culturelles, sur la place de l'art, et sur celle du marché de l'art dans le monde contemporain.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les principaux secteurs d'activité du Master mention Histoire de l'art sont l'enseignement et la recherche, la fonction publique d'État et des collectivités territoriales dans le domaine de la culture et du patrimoine, les métiers de l'audiovisuel, de l'édition et de la presse spécialisée, le marché de l'art. Et plus spécifiquement pour les doubles diplômés en Droit et en Histoire de l'art, les domaines d'activités proches du conseil, de l'expertise, des assurances, de la banque.

- Enseignant et chercheur
- Agent de valorisation du patrimoine
- Emplois dans les métiers du cinéma et de l'audiovisuel
- Animateur culturel
- Conservateur du patrimoine (sous réserve de réussite au concours)
- Collaborateur dans des services d'archives, de conservation ou de documentation
- Assistant/rédacteur d'édition et de presse spécialisées
- Attaché territorial (sous réserve de réussite au concours)

Les titulaires du Master parcours « Marché de l'art » peuvent prétendre aux emplois dans le domaine du Droit.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

G1102 : Promotion du tourisme local

Réglementation d'activités :

Pour l'exercice de la profession d'avocat : nécessité d'obtenir le CAPA

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La mention Histoire de l'art est composée de 7 parcours en Master 2 :

Histoire de l'art

Histoire de l'art (dual degree Columbia - étudiants de Paris 1) (- étudiants de Columbia)

Histoire de l'art / Philosophie

Histoire de l'architecture

Marché de l'Art

Cinéma, télévision et nouveaux médias

Histoire du cinéma

Le Master 1 mention Histoire de l'art est accessible à tout étudiant titulaire d'une licence dans le domaine Sciences humaines et sociales (SHS) et Arts Lettres et Langues (ALL), ayant suivi en licence au moins un enseignement d'histoire de l'art, de culture visuelle, d'histoire, ou d'études cinématographiques. Sont en particulier admissibles les licences d'Histoire et d'Histoire de l'art et Archéologie, ainsi que les doubles licences Histoire / Histoire de l'art et archéologie, et Droit / Histoire de l'art et archéologie. Elle s'adresse à des étudiants s'intéressant à la recherche en histoire de l'art, de l'Antiquité à la période contemporaine.

Le Master 1 mention Histoire de l'art est également ouverte aux étudiants de l'Ecole du Louvre qui ont validé le diplôme de 1er cycle avec au moins 14/20 (au total de notes et au mémoire) ou la 1ère année du 2ème cycle et aux élèves des CPGE qui ont suivi le dispositif « Passerelle », en accord avec leur lycée.

Master 1

L'année de M1 vise à l'acquisition de compétences approfondies et spécialisées dans le domaine de l'histoire de l'art, qu'il s'agisse de peinture, de sculpture, d'architecture, d'arts décoratifs, d'arts graphiques, de photographie, de cinéma ou des nouveaux médias, d'installations ou de performances. Le Master 1 est fortement articulé autour de la rédaction d'un mémoire de recherche original (UE 6) sur un sujet inédit ou selon un angle d'approche novateur, sous la direction d'un enseignant-chercheur.

Descriptif des composantes de la certification

Semestre 1

UE 1 Méthodes (7 ECTS) : 1 séminaire à choisir dans la spécialité retenue pour le mémoire (art antique, art médiéval, Renaissance, arts des XVIIe et XVIIIe siècles, arts du XIXe siècle, arts des XXe et XXIe siècles, photographie, architecture, cinéma).

UE 2 Spécialité (14 ECTS) : 2 séminaires à choisir dans le domaine de spécialité retenu, à travers des séminaires aux thématiques précises comme la céramique et l'architecture grecques, l'art byzantin et l'art islamique, l'archéologie et les arts précolombiens, les arts décoratifs, les arts de l'Afrique, l'histoire de la critique d'art, les arts en Europe au XXe siècle, les notions fondamentales de la conservation des objets, les enjeux du numérique pour la recherche sur le cinéma ou l'actualité du patrimoine.

UE 3 Complémentaire (7 ECTS) : 1 séminaire à choisir en dehors de la spécialité retenue pour son mémoire, dans un vaste choix de cours qui comprennent également des séminaires en droit, philosophie, sociologie et anthropologie.

UE 4 Langues (2 ECTS) : un cours de langue à choisir dans un vaste panel (anglais, allemand, espagnol, italien mais également arabe, chinois ou russe).

Semestre 2

UE 1 Méthodes (4 ECTS) : 1 séminaire à choisir dans la spécialité retenue pour le mémoire (art antique, art médiéval, Renaissance, arts des XVIIe et XVIIIe siècles, arts du XIXe siècle, arts des XXe et XXIe siècles, photographie, architecture, cinéma).

UE 2 Spécialité (2 ECTS) : 2 séminaires à choisir dans le domaine de spécialité retenu, à travers des séminaires aux thématiques précises comme la céramique et l'architecture grecques, l'art byzantin et l'art islamique, l'archéologie et les arts précolombiens, les arts décoratifs, les arts de l'Afrique, l'histoire de la critique d'art, les arts en Europe au XXe siècle, les notions fondamentales de la conservation des objets, les enjeux du numérique pour la recherche sur le cinéma ou l'actualité du patrimoine.

UE 3 Complémentaire (2 ECTS) : 1 séminaire à choisir en dehors de la spécialité retenue pour son mémoire, dans un vaste choix de cours qui comprennent également des séminaires en droit, philosophie, sociologie et anthropologie.

UE 4 Stage (2 ECTS) : les étudiant(e)s devront valider une expérience professionnelle de 175h (5 semaines) (UE 5), sous la forme d'un stage ou d'une expérience en laboratoire. Les stages sont effectués dans le secteur culturel (galeries, musées, festivals, services culturels en administration, salle de cinéma, festival de cinéma, etc.). Quant à l'expérience de laboratoire, elle consiste en une collaboration scientifique à un programme de recherche piloté par une ou un enseignant-chercheur de l'Université Paris 1 ou d'une autre Université. Cette expérience professionnelle de 5 semaines, validée par un rapport en fin de semestre 2, ne pourra se tenir aux horaires des cours et des séminaires obligatoires ; il est donc fortement conseillé aux étudiants d'anticiper celui-ci durant l'été qui précède l'entrée en M1.

UE 5 Langues (2 ECTS) : un cours de langue à choisir dans un vaste panel (anglais, allemand, espagnol, italien mais également arabe, chinois ou russe).

UE 6 Mémoire (18 ECTS) : Dans son mémoire d'environ 70 pages, l'étudiant doit montrer sa capacité à poser une problématique, à développer une argumentation et à maîtriser une bibliographie ; il acquiert ainsi une connaissance approfondie sur une question et fait avancer la recherche. Le mémoire donne lieu à une soutenance devant un jury à la fin de l'année universitaire.

parcours Histoire de l'art

Descriptif des composantes de la certification

Semestre 3

UE 1 Spécialité (14 ECTS) : 1 séminaire à choisir dans la spécialité retenue pour le mémoire (art antique, art médiéval, Renaissance, arts des XVIIe et XVIIIe siècles, arts du XIXe siècle, arts des XXe et XXIe siècles, photographie, architecture, cinéma).

UE 2 Complémentaire (14 ECTS) : 1 séminaire à choisir.

UE 3 Langues (2 ECTS) : un cours de langue à choisir dans un vaste panel (anglais, allemand, espagnol, italien mais également arabe, chinois ou russe).

Semestre 4

UE 1 Spécialité (3 ECTS) : 1 séminaire à choisir dans la spécialité retenue pour le mémoire (art antique, art médiéval, Renaissance, arts des XVIIe et XVIIIe siècles, arts du XIXe siècle, arts des XXe et XXIe siècles, photographie, architecture, cinéma).

UE 2 Complémentaire (3 ECTS) : 1 séminaire à choisir.

UE 3 Mémoire (24 ECTS) : l'étudiant développe les compétences acquises en M1 et poursuit sa spécialisation à travers la rédaction d'un mémoire d'environ 70 pages, qui donne lieu à une soutenance devant un jury à la fin de l'année universitaire.

parcours Dual degree Columbia University

Le département d'Histoire de l'art et Archéologie de Columbia University et l'UFR 03 - Histoire de l'art et Archéologie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à Paris offrent un double diplôme de Master. Ce dual degree, qui repose sur la force du programme Alliance, permet à Columbia University et à l'Université Paris 1 de proposer un enseignement supérieur transatlantique dans le domaine de l'Histoire de l'art. Le programme du double master offre aux étudiants l'occasion unique d'étudier dans deux des meilleures formations mondiales en la matière.

Les étudiants participant à ce programme passent un semestre au sein de l'université partenaire dans le courant de leur M2. Les étudiants de Columbia University voyagent lors du premier semestre, tandis que les étudiants de l'Université Paris 1 passent leur second semestre à Columbia. Dans le cadre du semestre dans leur institution d'origine, les étudiants suivent le cursus prévu ; à l'étranger, ils suivent un cursus spécifique, tout en répondant aux exigences du mémoire de master de leur université d'appartenance.

Il est à noter que la charge de travail pour les étudiants participant à ce programme de double diplomation est sensiblement plus importante que pour les étudiants en Master « simple » de Columbia University ou de l'Université Paris 1, à la hauteur des exigences légitimes de ce programme transatlantique.

Si l'étudiant répond aux exigences de validation des quatre semestres du programme de Master (M1 et M2), deux diplômes lui seront délivrés : d'une part, le M.A. in Art history de Columbia University et, d'autre part, le master Histoire de l'art de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

parcours Histoire de l'art / Philosophie

Dans ce parcours, il s'agit d'opérer la convergence entre deux discours majeurs sur l'art : l'histoire de l'art et la philosophie de l'art. On tirera parti des tensions fondatrices de la culture occidentale : les rapports entre théorie et pratique, conceptualisation et empiricité, induction et déduction, définition et description, temporalité et atemporalité. L'intérêt est de prendre la mesure de la manière dont ces différentes approches se mêlent et s'enrichissent réciproquement : par la prise en considération de l'historicité des catégories, la conceptualisation du devenir des formes artistiques, l'intégration dans la pratique des discours théoriques.

Descriptif des composantes de la certification

Semestre 3

UE 1 Histoire de l'art (14 ECTS) : 1 séminaire dispensé à l'UFR 03 à choisir (art antique, art médiéval, Renaissance, arts des XVIIe et XVIIIe siècles, arts du XIXe siècle, arts des XXe et XXIe siècles, photographie, architecture, cinéma).

UE 2 Philosophie (14 ECTS) : 1 séminaire dispensé à l'UFR 10 à choisir.

UE 3 Langues (2 ECTS) : un cours de langue à choisir.

Semestre 4

UE 1 Histoire de l'art (3 ECTS) : 1 séminaire dispensé à l'UFR 03 à choisir (art antique, art médiéval, Renaissance, arts des XVIIe et XVIIIe siècles, arts du XIXe siècle, arts des XXe et XXIe siècles, photographie, architecture, cinéma).

UE 2 Philosophie (3 ECTS) : 1 séminaire dispensé à l'UFR 10 à choisir.

UE 3 Mémoire (24 ECTS) : l'étudiant développe les compétences acquises en M1 et poursuit sa spécialisation à travers la rédaction d'un mémoire d'environ 70 pages, qui donne lieu à une soutenance devant un jury à la fin de l'année universitaire.

parcours Histoire de l'architecture

Le master Histoire de l'art de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne offre aux étudiants en M2 la possibilité d'un parcours spécialisé en histoire de l'architecture, qui est l'aboutissement des enseignements dispensés dans ce domaine dans les années précédentes, notamment en M1. Le cadre géographique et chronologique des objets d'étude abordés est essentiellement la France, l'Europe et l'extension internationale de leur production architecturale du XVIIIe siècle à nos jours. La définition de l'architecture englobe les productions bâties ou dessinées, les pratiques pédagogiques, les discours et les différents types de médiatisation (de l'imprimé à l'exposition et au numérique). Si

les points communs sont nombreux entre histoire de l'art et histoire de l'architecture, en termes de méthode, ce dernier domaine présente néanmoins des spécificités liées à la nature des objets architecturaux ou urbains étudiés, au lien de nécessité qu'ils entretiennent le plus souvent avec la société, enfin, à une historiographie spécifique. Ce qui justifie une relative autonomie de cette spécialité dans le contexte général de l'histoire de l'art.

Descriptif des composantes de la certification

Semestre 3

UE 1 Spécialité (16 ECTS) : 1 séminaire sur l'histoire de l'architecture contemporaine.

UE 2 Complémentaire (12 ECTS) : 1 séminaire sur l'art du projet.

UE 3 Langues (2 ECTS) : un cours de langue à choisir.

Semestre 4

UE 1 Spécialité (3 ECTS) : 1 séminaire sur l'histoire de l'architecture contemporaine.

UE 2 Complémentaire (3 ECTS) : 1 séminaire sur l'art du projet.

UE 3 Mémoire (24 ECTS) : l'étudiant développe les compétences acquises en M1 et poursuit sa spécialisation à travers la rédaction d'un mémoire d'environ 70 pages, qui donne lieu à une soutenance devant un jury à la fin de l'année universitaire.

parcours Histoire du cinéma

Le parcours « Histoire du cinéma » en M2, seul de ce genre en France à être pleinement intégré à une UFR d'Histoire de l'art, fait suite à une formation de spécialité en histoire du cinéma au sein de la L3 et du M1 d'histoire de l'art. Il est également lié au master mention Patrimoine et musées par le biais d'une mutualisation d'enseignements.

Descriptif des composantes de la certification

Semestre 3

- UE 1 Méthodologie de la recherche (10 ECTS) : 1 séminaire sur les images d'archives au cinéma.

- UE 2 Spécialité (18 ECTS) : 2 séminaires à choisir (cours proposés : Islam, guerre, archives ; Enjeux historiques du patrimoine cinématographique ; Le documentaire historique).

- UE 3 Langues (2 ECTS) : un cours de langue à choisir.

Semestre 4

- UE 1 Méthodologie de la recherche (4 ECTS) : 1 séminaire sur les écritures documentaires de l'histoire.

- UE 2 Séminaire de parcours (4 ECTS) : 1 séminaire au choix (cours proposés : Histoire et pratique de la critique et de l'exploitation ; Création documentaire contemporaine ; L'histoire par l'image et les sons).

- UE 3 Outils de la recherche et de l'insertion professionnelle (2 ECTS) : 1 élément au choix (Stage ou expérience en laboratoire ; Histoire culturelle du cinéma ; Théâtres de la mémoire ; Les Rencontres de la Cinémathèque universitaire ; Genèses cinématographiques)

- UE 4 Mémoire (20 ECTS) : l'étudiant développe les compétences acquises en M1 et poursuit sa spécialisation à travers la rédaction d'un mémoire d'environ 70 pages, qui donne lieu à une soutenance devant un jury à la fin de l'année universitaire.

parcours Cinéma, télévision et nouveaux médias

Chaque année, le parcours « Cinéma, télévision et nouveaux médias » du Master 2 Histoire de l'art forme une vingtaine d'étudiants à devenir, grâce aux enseignements de professionnels reconnus, des spécialistes des médias capables d'être opérationnels dès l'obtention de leur diplôme dans les métiers de la production, de la distribution et des ventes internationales, de la programmation et du management de l'audiovisuel, du cinéma et des nouveaux médias que sont Internet, les Web TV et la téléphonie mobile.

Descriptif des composantes de la certification

Semestre 3

- UE 1 Méthodologie de la recherche (14 ECTS) : l'étudiant suit trois cours (Economie et financement du cinéma et de l'audiovisuel ; la production cinématographique ; le marché télévisuel).

- UE 2 Analyse des marchés (14 ECTS) : quatre cours à suivre (Métiers et filières du cinéma et de l'audiovisuel ; la production audiovisuelle, études de cas ; dramaturgie et analyse des images ; marketing et économie de la distribution).

- UE 3 Langues (2 ECTS) : un cours de langue à choisir.

Semestre 4

- UE 1 Méthodologie de la recherche (16 ECTS) : l'étudiant suit trois cours (Intelligence économique et internet ; nouveaux médias, perspectives de marché ; histoire et pratique de la critique et de l'exploitation).

- UE 2 Expérience en milieu professionnel (14 ECTS) : stage de 3 mois minimum, suivi d'un rapport de stage.

parcours Marché de l'art

Créé en 2007, le Master 2 Histoire de l'Art parcours « Marché de l'Art » offre une formation pluridisciplinaire unique en Histoire de l'art, Droit et Économie pour préparer aux différents métiers en lien avec le commerce de l'art.

Descriptif des composantes de la certification

Semestre 3

- UE 1 Droit (12 ECTS) : l'étudiant suit 6 cours
 - Droit d'auteur appliqué au marché de l'art
 - Droit des contrats appliqué au marché de l'art
 - Droit des assurances appliqué au marché de l'art
 - Droit de la responsabilité appliqué au marché de l'art
 - Fiscalité du marché de l'art
 - Rencontres professionnelles
- UE 2 Economie (4 ECTS) : l'étudiant suit 2 cours
 - Approche économique des arts et de la culture
 - Économie et gestion des œuvres d'art
- UE 3 Histoire de l'Art (12 ECTS) : l'étudiant suit 4 séminaires
 - Approches pratiques et théoriques de l'art et du marché
 - L'art des années 1960 à nos jours
 - Savoirs et pratiques professionnels (Christie's Paris)
- Au choix, un des séminaires chrono-culturels de M2 offerts par l'UFR 03
- UE 4 Langues (2 ECTS) : Cours d'anglais spécifique au marché de l'art.

Semestre 4

- UE 1 Expérience en milieu professionnel (30 ECTS) : stage, suivi d'un rapport de stage.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par candidature individuelle	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Jury de VAE formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté d'accréditation 22 mars 2016

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002, jo du 27 avril 2002 (Réforme LMD création des masters)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R. 613-33 à R. 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://orive.univ-paris1.fr>

Autres sources d'information :

[Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne](#)

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 : Île-de-France - Paris (75) [12, place du Panthéon 75005 PARIS]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Anciennement

DEA Histoire de l'art mention art contemporain créé en 1975

DEA Cinéma, télévision et audiovisuel créé en 1986